



Résiliation formation ecolems

Par **sanmanbry**, le **21/05/2013** à **12:18**

Bonjour,

Cela fait 2 mois que je vous ai posée une question à laquelle je n'ai encore eu aucunes réponses. Je n'ai toujours pas résiliée mon contrat, je paye tous les mois les mensualités car je ne sais pas ce que je dois faire. Merci de bien vouloir me répondre.